



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La mise en place du revenu de base par les conseils départementaux

Question écrite n° 31668

Texte de la question

Mme Corinne Vignon appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le vœu formulé par le conseil départemental de Haute-Garonne de lancer une expérimentation en faveur des populations les plus démunies, dont la situation économique et sociale a été aggravée par la crise sanitaire. Si des foyers ont vu de nouvelles charges financières peser plus lourdement sur leurs conditions de vie, d'autres ont subi une baisse de leurs revenus. Le Gouvernement s'est mobilisé très rapidement en engageant une série de mesures exceptionnelles pour accompagner les populations les plus précaires (versement d'aide exceptionnelle, prolongation des droits aux aides sociales, mise à l'abri des personnes sans domicile fixe). En complément de ce dispositif de solidarité de grande ampleur, le conseil départemental de Haute-Garonne sollicite un accord du Gouvernement pour mettre en œuvre une expérimentation du revenu de base. Elle souhaite savoir quelle suite il entend donner à cette requête.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31668

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2020](#), page 5256

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)